



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17930>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-17930**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Saint-Maurice

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des EAJE « les diabolins » et « les petits mousses »

Description : La présente consultation a pour objet la passation d'un contrat de concession de services par voie d'une délégation de service public (DSP) portant sur l'exploitation et la gestion d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE). Un multi accueil avec 47 berceaux et une halte-garderie avec 22 berceaux. Les EAJE sont situés au sein de la maison de la petite enfance. Les principales missions et obligations du délégataire sont définies dans le cahier des charges. La durée de la concession est fixée à 5 ans. L'exploitation des EAJE débutera le 29 août 2025 jusqu'au 29 août 2030 sans interruption de service. Les EAJE sont actuellement gérés par un délégataire dans le cadre d'un contrat de DSP, arrivant à échéance le 28 août 2025.

Identifiant de la procédure : 934cb555-11c1-44f2-939e-9e63b786a984

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des EAJE « les diabolins » et « les petits mousses »

Description : Le concessionnaire assurera à ses risques, pendant toute la durée du contrat, la gestion optimale et l'exploitation rigoureuse des EAJE tels que détaillé dans le cahier des charges. Le concessionnaire percevra une rémunération qui comprendra : les participations familiales, la participation de la ville au titre du fonctionnement pour chaque berceau et liée aux contraintes de service public et qui ne saurait s'apparenter à une subvention d'équilibre mais comme une contrepartie du coût du berceau, la subvention de fonctionnement de la CAF au titre du conventionnement PSU.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85312110 Services de crèches et garderies d'enfants

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Des visites obligatoires des lieux se tiendront aux jours suivants devant la Maison de la petite enfance. 1, rue Maurice Gredat - 94410 Saint-Maurice : - Soit le samedi 8 mars 2025 à 10h00. - Soit le samedi 15 mars 2025 à 10h00. Aucune autre date ne sera proposée aux candidats. Les visites sont réalisées par la Directrice de la Famille et du Jumelage de la Ville auprès de laquelle vous êtes invité à confirmer, au préalable, votre présence : Madame Dahbia ELOUARDI : Téléphone : 01 45 18 80 67 Courriel : dahbia.elouardi@ville-saint-maurice.fr Le concessionnaire désigné devra impérativement être en mesure d'assurer l'ouverture de la maison des EAJE, dès la prise d'effet du contrat, à savoir à partir du 29 août 2025. La procédure se déroulera en une phase unique comprenant le dépôt des candidatures et des offres simultanément par voie dématérialisée à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>. Néanmoins, chaque candidat est tenu de déposer un pli « candidature » distinct de celui relatif à « l'offre ».

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis ou un équivalent) ; - Attestation des pouvoirs la personne habilitée à engager le concessionnaire au sein de la société ; - Certificat délivré par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat est à jour de ses obligations de déclaration et de paiement auprès des organismes de recouvrement dont il relève parmi les organismes mentionnés aux articles L. 213-1 et L. 752-1 du Code de la sécurité sociale. La liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales devant donner lieu à délivrance d'un certificat ainsi que la liste des

administrations et organismes compétents figurent dans l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique. -Certificat, délivré par l'association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés, attestant la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-5 du Code du travail. Les candidats sont autorisés à présenter une copie des certificats susvisés. - Attestation sur l'honneur justifiant que :de sa candidature, une déclaration sur l'honneur attestant : 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 ; 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L.3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. - Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-6 du code de la commande publique ; -En cas de redressement judiciaire ou de procédure équivalente régie par un droit étranger, le candidat devra produire une habilitation à poursuivre leurs activités pendant la période d'exécution du contrat de concession.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : -Chiffre d'affaires global du candidat et chiffre d'affaires concernant les opérations dans le domaine d'activités faisant l'objet du présent contrat pour les trois (3) dernières années ou tous autres références utiles. Également et/ou à défaut car structure nouvellement créée, tout autre document que le candidat soumeta produira pour justifier de sa capacité financière ; -Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; à défaut en cas d'impossibilité, le candidat peut produire tout autre document pour témoigner de ses capacités financières ; -La liste des opérations dans le domaine d'activités faisant l'objet du présent contrat, équivalentes ou s'en rapprochant, réalisées au cours des cinq dernières années et en cours de réalisation (en précisant la nature et les caractéristiques principales de l'opération, la programmation, le montant des travaux, la date de livraison, la collectivité concédante, la complexité des montages juridiques, la nature des prestations personnellement effectuées, le coût global de l'opération), avec un dossier illustré et commenté par opération ; -Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; -Attestations d'assurance en cours de validité et notamment une attestation de responsabilité civile professionnelle.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : -Note de savoir-faire du candidat permettant d'apprécier son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers du service public avec présentation des références dans la gestion de structures "Petite enfance" avec des prestations comparables à celles faisant l'objet du présent contrat (principales caractéristiques : noms des clients, les superficies, le nombre de places, la durée et types de contrats ou tout autre référence pertinente (avec

montant et volume de la sous-traitance), moyens humains / matériels, et autres ratios utiles et la philosophie de gestion (approche pédagogique par exemple). Toutes autres références démontrant une aptitude à assurer la délégation de service public en question peuvent être produites. -Note de présentation générale et détaillée de l'entreprise : historique, composition du capital social, liste des principaux actionnaires, ses moyens actuels matériels et humains (information sur l'organisation interne, sur l'emploi, les conditions de travail, la formation, ...) en précisant ses liens éventuels avec un groupe, liste des filiales, perspectives de développement, numéro de SIRET... -Noms et qualifications des professionnelles qui seront chargées de l'exécution de ce contrat de concession conformément à l'article R.3123-2 du CCP

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 15/04/2025 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal administratif de Melun 43, rue Général de Gaulle - case postale n° 8630 77008 Melun Cedex Tél. : 01-60-56-66-30
Télécopieur : 01-60-56-66-10 Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr Adresse Internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/ta-caa/>

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint-Maurice

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Melun

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Saint-Maurice

Numéro d'enregistrement : 21940069400010

Adresse postale : 55 rue du Maréchal Leclerc

Ville : Saint-maurice cedex

Code postal : 94415

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Point de contact : Direction des marchés publics

Adresse électronique : marchespublics@ville-saint-maurice.fr

Téléphone : 0145189016

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17750111101177

Adresse postale : 43, rue Général de Gaulle - case postale n° 8630

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1d8ff6f7-a8c4-4166-bb65-55168f07d48a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/02/2025 à 15:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/02/2025